



RECRUTEMENT DE LECTEURS DE LANGUE ETRANGERE 2026/2027

Département concerné et présentation du département (spécificités) : Département des études chinoises

Langue concernée : chinois

Conditions de recrutement : les conditions sont fixées par le décret 87-754 du 14 septembre 1987

- la langue étrangère au titre de laquelle les candidats se présentent doit être leur langue maternelle ou une langue pratiquée à l'égal de leur langue maternelle,
- justifier d'une année d'études accomplie avec succès après l'obtention d'un titre ou diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de licence (niveau équivalent à la maîtrise).

Durée du contrat :

- pour les candidats proposés par les autorités de leur pays d'origine dans le cadre d'un programme bilatéral d'échanges avec l'Université Bordeaux Montaigne, la durée des fonctions sera fixée lors du recrutement. Elle peut être d'un an, de deux ans ou de trois ans. Elle est renouvelable une fois pour une même période.
- pour les candidats se présentant à titre personnel, la durée des fonctions est d'un an. Elle peut, à titre exceptionnel, être renouvelée une fois pour une même période.

Rémunération : indice nouveau majoré 366, soit un salaire brut mensuel de 1801,73 euros (salaire net : 1448,10 euros).

Description du poste à pourvoir (missions, environnement de travail) :

Encadré.e par un.e responsable pédagogique, le lecteur ou la lectrice recruté.e dispensera des cours fondamentaux de chinois langue étrangère, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, principalement au niveau de Licence (LLCER chinois ou LEA anglais-chinois). Il ou elle devra s'intégrer dans le travail d'équipe, ainsi qu'assurer des surveillances d'exams écrits et faire passer des oraux organisés lors des sessions d'examen. Des cours du soir proposés par la CLEFF pourraient également lui être confiés.

Profil du lecteur à recruter et compétences linguistiques et pédagogiques exigées :

- Bon sens pédagogique.
- Formation en chinois langue étrangère souhaitée.
- Expérience de l'enseignement du chinois langue étrangère exigée (enseignement dans le secondaire, ou de préférence au niveau universitaire).
- Maîtrise du français de niveau B2 minimum.

NB. Tout parcours de formation ou professionnel mentionné dans le CV doit impérativement et systématiquement être justifié par des documents officiels (diplôme, certificat de réussite, contrat de travail, etc.). Le niveau en français doit également être attesté par le DELF, DALF ou TCF.

Les dossiers de candidature complets devront être adressés **avant le mercredi 11 février 2026 16h00** via l'application Rita :
https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=6

Aucun dossier ne sera accepté après la clôture des inscriptions.

Cette campagne concerne également les **lecteurs déjà en poste** et souhaitant un renouvellement en 2026-2027 (un nouveau dossier de candidature constitué d'un CV et d'une lettre de motivation doit être envoyé).

NB : Il conviendra pour les personnes hors Union Européenne qui entrent pour la première fois sur le territoire français de s'acquitter d'une taxe après une visite médicale obligatoire auprès de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) de Bordeaux.